



MUNICIPALITÉ DE BEX

AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX

Réponse No. 2014/06

de la Municipalité à l'interpellation de la conseillère communale Eliane Comte intitulée « Demande d'informations sur le CSR, Bex – Centre social régional de Bex ».

Table des matières

1. Objet de l'interpellation	- 3 -
2. Réponses de la Municipalité à l'interpellation	- 4 -
3. Conclusions	- 5 -

Bex, le 13 octobre 2014

Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. Objet de l'interpellation

Au cours de la séance du Conseil communal du 25 juin 2014, Madame la conseillère Eliane Comte développait les arguments suivants à l'appui de son interpellation :

Conseil Communal, du 24 juin 2014, séance à l'Hôtel de Ville de Bex, 19h30

Interpellation

Demande d'informations sur le CSR, Bex - Centre social régional de Bex

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Monsieur les Conseillers,

Par la présente interpellation je demande à la Municipalité de me renseigner sur mes questions suivantes:

- 1) Quel est le nombre de Bellerins et en pourcentage qui bénéficient de l'aide sociale (Revenu d'Insertion RI)?
- 2) Les demandeurs pour l'octroi du Revenu d'Insertion s'engagent-ils à tout mettre en oeuvre pour redevenir autonome et solliciter une aide à l'insertion sociale et/ou professionnelle? et quel est le nombre et en pourcentage de réussite?
- 3) Quel est le montant de ces prestations RI et en pourcentage à la charge de la Commune de Bex?
- 4) Quel est le nombre de personnes qui travaillent au Centre Social Régional à Bex?
- 5) Quel est le nombre de chômeurs à fin 2013, domicilié sur la Commune de Bex?


Je demanderai à l'assemblée que mon interpellation soit appuyée par cinq membres.

Je prie la Municipalité de bien vouloir me donner une réponse pour le prochain Conseil communal et d'ores et déjà je vous en remercie.

Merci à vous tous pour votre attention.

Bex, le 24 juin 2014

Eliane Comte, Conseillère



2. Réponses de la Municipalité à l'interpellation

1. Quel est le nombre de Bellerins et en pourcentage qui bénéficient de l'aide sociale (Revenu d'insertion RI ?

En 2013, 254 dossiers ont été ouverts qui concernaient des personnes domiciliées dans la Commune de Bex. 164 étaient actifs au 31 décembre 2013. Cela représente le 21% par rapport au total des 1203 dossiers enregistrés pour l'ensemble de la région (18 communes, district d'Aigle et Pays-d'Enhaut).

2. Les demandeurs pour l'octroi du Revenu d'insertion s'engagent-ils à tout mettre en œuvre pour redevenir autonomes et solliciter une aide à l'insertion sociale et/ou professionnelle ? Et quel est le nombre et en pourcentage de réussite ?

En signant la demande d'aide, le bénéficiaire RI s'engage à « ...collaborer avec l'autorité d'application et à tout mettre en œuvre afin de retrouver son autonomie. » (cf. art. 40 LASV). Ses obligations lui sont rappelées dans le courrier accompagnant la décision d'aide. En cas de non respect ou de manque de collaboration, des sanctions sont appliquées consistant en une réduction du montant octroyé.

3. Quel est le montant de ces prestations RI et en pourcentage à la charge de la commune de Bex ?

Les prestations versées en 2013 à des bénéficiaires domiciliés dans la Commune s'élèvent à Fr. 3'396'177.35. Elles représentent le 20,36% des Fr. 16'684.050.40 de prestations payées pour l'ensemble de la région. Celles-ci ne sont pas à charge directement de la commune mais sont refacturées au travers de la facture sociale.

4. Quel est le nombre de personnes qui travaillent au Centre social régional de Bex ?

Au 1^{er} septembre 2014, 58 collaborateurs sont au service de l'ARASAPE, dont une quarantaine travaillent dans le bâtiment

de l'Avenue de la Gare 14, tous services confondus (Réception, RI, Direction, Agence d'assurances sociales, Accueil de jour des enfants, conciergerie). Différents organismes privés sont également présents dans le bâtiment (BCI, Caritas, CGPI, FVA, Infirmière scolaire, IPT, Malley-Prairie, Pro Infirmis, Pro Senectute), représentant une quinzaine de personnes.

5. Quel est le nombre de chômeurs à fin 2013, domiciliés sur la Commune de Bex ?

321 demandeurs d'emploi, dont 259 chômeurs, étaient enregistrés à l'ORP à fin 2013, selon les renseignements obtenus du Service de l'emploi.

3. Conclusions

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers :

- o d'accepter la réponse à l'interpellation de Madame Eliane Comte.

Nous vous présentons, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité
Le syndic : Le secrétaire :

P. Rochat



A. Michel

Déléguée de la Municipalité : Mme Eliane Desarzens, municipale

